**Cap Rural
Un centre de ressources dédié aux acteurs du développement local**

*Depuis 25 ans Cap Rural est un centre de ressources sur les pratiques et les métiers du développement local rural en Auvergne-Rhône-Alpes. L'équipe propose aux trois mille professionnels salariés recensés et aux élus locaux des actions visant la professionnalisation.*

**A l'origine, une commande de l'État et de la Région**

Cap Rural a été créé en Rhône-Alpes en 1996 à l'initiative de l'État (DRAF, DIRECTE) et de la Région (direction de l'agriculture et du développement rural) dans le cadre des programmations européennes et du contrat de plan État-Région de l'époque. L'idée d'origine était de faire monter en qualité, en diversité et en quantité les projets de développement rural en s'adressant directement aux agents de développement local, quels que soient leur employeur et leurs sujets d'intervention, dans l'objectif de casser leur isolement professionnel ou la compétition entre structures et de leur procurer de nouvelles ressources. La cible des actions était leur cœur de métier : l'animation de territoire, l'accompagnement de porteurs de projets, l'impulsion de projets en rapport avec des difficultés constatées localement.

A l'époque il existait deux profils types parmi les professionnels du développement : une femme-25 à 30 ans-diplômée de l'université avec un bac+5 et un homme-30 à 45 ans-diplômé en agriculture avec un bac+2-plutôt militant. On a vu au long des 25 ans d'existence de Cap Rural le premier profil prendre largement le dessus sur le second. Les employeurs étaient d'abord les associations (beaucoup d'entre elles à vocation agricole ou sociale-emploi). Les intercommunalités étaient peu nombreuses et de petite taille, sauf dans quelques départements (Drôme, par exemple). Les politiques territoriales émergeaient à peine.

Pour créer ce centre de ressources, qui porte le nom de Centre Régional de Ressources du Développement Rural (CRDR), les financeurs ont choisi de le faire héberger par une structure publique existante, lieu de partenariat État-Région. Parmi les options possibles, c'est le lycée agricole de Valence (Le Valentin) qui a été retenu pour créer le CRDR au sein de son CFPPA de Die (centre de formation professionnelle).

25 ans après : l'objectif et la mission s'expriment de la même façon - la professionnalisation, témoignant ainsi de besoins identiques dans un contexte toutefois différent (multiplication et grossissement des intercommunalités, arrêt des principales politiques territoriales, généralisation des profils bac+5, complexité accrue des projets et de leur financement). La zone d'intervention s'est élargie à l'Auvergne lors de la fusion des régions.

Tout au long de ce parcours Cap Rural s'est renouvelé pour correspondre à l'évolution des professionnels et des structures, des territoires, des politiques publiques et de la commande de l'Etat et de la Région :

* 1996 – 2007, le CRDR : l'apprentissage et la construction d'une fonction centre de ressources dans un contexte de montée en puissance des politiques territoriales. 3 salariés
* 2008 – 2014, la Plate-Forme régionale développement rural : elle réunit le CRDR (5 salariés) et les six *Sites de proximité pour l'emploi et la création d'activités[[1]](#endnote-1)* pour rendre plus visible les spécificités du rural et du développement local dans ces espaces. 35 salariés au total.
* 2015 – 2021, Cap Rural : la « labellisation » Réseau Rural Régional, la fin des politiques territoriales rhônalpines, l'ouverture à l'Auvergne, la mise en place d'un système de cotisations (alors que l'accès était gratuit jusque-là), l'évolution de l'instance de gouvernance avec le passage d'un comité de pilotage avec les financeurs à une Commission Cap Rural avec les usagers, des experts et les financeurs (25 membres). 13 salariés aujourd'hui.

A ce jour ce centre de ressources reste une expérience unique en France.

**Des valeurs affirmées (et constitutives de l'action)**

Cap Rural porte le projet **d'espaces ruraux vivants** aux fonctions diversifiées (productive, résidentielle, touristique, de nature…), composés par une mixité de populations et de type d'activités, et mettant en œuvre des dynamiques économiques, sociales et environnementales, dans le cadre de relations équitables avec les espaces urbains. Il a pour ambition de favoriser l'innovation, l'anticipation pour un développement de tous les espaces ruraux, des espaces ruraux ouverts et non sanctuarisés, avec des populations pouvant y vivre dignement.

**Les agents de développement** (terme générique qui couvre une large étendue de noms d'emploi : chargé de mission, animateur, chargé de développement…) sont la cheville ouvrière du développement des espaces ruraux. Quels que soient leur employeur (intercommunalité, association, collectif de porteurs de projet…) et leurs thématiques d'intervention, ils exercent une fonction d'aide à la décision. Ils sont des cadres aux missions et aux activités variées en rapport avec le territoire d'action et leur employeur. Leur métier est d'accompagner (des élus, des porteurs de projet…) dans le changement. Ils agissent dans un triptyque d'acteurs composé, avec eux, d'élus et d'habitants/d'acteurs économiques. Combinaison qui se renouvelle régulièrement au gré des attentes des uns et des autres.

Toutes les actions de Cap Rural sont de l'ordre de la **professionnalisation** : elles permettent aux personnes qui en bénéficient d'être à l'aise dans les missions qui leur sont confiées. Elles visent l'autonomie des décideurs et des professionnels locaux : le rôle de Cap Rural est de faire en sorte que les emplois des professionnels soient cohérents avec le territoire, les projets, les ambitions locales (missions, actions…). Cap Rural vise à décloisonner les acteurs des territoires, dans une optique de réciprocité, de participation volontaire et de synergie entre eux. Les actions visent à donner des marges de manœuvre, elles ne cherchent pas à formater les professionnels, ni à les faire entrer dans des dispositifs.

L'équipe agit dans le **respect des orientations et les stratégies pensées localement** et ne se substitue pas aux acteurs locaux. Son approche est technique, méthodologique et non politique. Par ailleurs chaque action est construite pour que celui qui en bénéficie ait la capacité d'agir rapidement seul. Cap Rural se positionne en anticipation de problématiques et est à l'écoute des besoins des acteurs des territoires. Il a pour vocation d'impulser, de donner envie de travailler avec de nouvelles méthodes ou sur de nouveaux sujets de développement local.

Cap Rural **agit en** **complémentarité** en montant des actions dans les domaines où il n'y a pas d'autres acteurs et/ou en mobilisant les acteurs spécialisés ad-hoc. Il conçoit de nombreuses actions en collaboration, au niveau régional ou national. Il inscrit son action **dans un large réseau de partenaires** (centres de ressources, universités, consultants, réseaux associatifs…).

**Des actions diversifiées et complémentaires**

Douze chargés de mission spécialisés en développement rural constituent l'équipe : la plupart ont une formation, universitaire, en école d'ingénieur ou à Sciences Po, en développement local et une expérience de terrain, en France ou à l'international. Plusieurs générations se côtoient (des jeunes de moins de 35 ans, des 40-45 ans et des plus âgés de 55 à 60 ans) permettant ainsi des sensibilités et des cultures différentes et complémentaires du développement local et de l'action. Ils sont sur quatre sites : Die et Bourg-lès-Valence (Drôme), Lyon (Rhône) et Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) pour couvrir l'ensemble de la région et être à proximité des acteurs.

Ces chargés de mission sont spécialistes de l'un ou l'autre de ces sujets :

* la veille et l'information,
* les coopérations (entre les acteurs, entre les territoires),
* les métiers du développement local (à l'échelle d'un emploi, d'une équipe ou d'un territoire)
* l'ingénierie financière des projets (stratégie de financement des projets, recherche de financements locaux, nationaux, européens, privés/publics…),
* les dynamiques de création d'activités économiques (mobilisation des ressources locales, entrepreneuriat…),
* la production de ressources (sur l'innovation, via le travail sur des sujets émergents, par la relation acteurs-chercheurs ou la capitalisation des expériences… et l'édition).

Tous ont appris dans Cap Rural à professionnaliser, à concevoir et à conduire des actions en rapport avec cet objectif et à produire des ressources. Pour identifier les besoins et les modalités d'action, ils font de la veille sur leurs sujets d'intervention, ils capitalisent sur leurs interventions de terrain, ils dialoguent en permanence avec les acteurs locaux, leurs partenaires institutionnels et les autres centres de ressources. Ils positionnent leurs actions en complémentarité avec l'offre de formation continue des employeurs.

Tous agissent selon les mêmes modalités :

* la conception de temps collectifs (sessions de formation ou d'exploration, évènements),
* l'appui méthodologique,
* l'animation de groupes : sur des sujets émergents (Jardins et développement local, Précarité pauvreté…), via de l'échange de pratique (LEADER, Ingénierie financière). Parfois l'animation de réseaux (PAEC, Démarches alimentaires territoriales, Territoires forestiers),
* la production de ressources (recueil d'expériences, livrables issus de sessions collectives, guides méthodologiques, outils interactifs de recherche de financements…).

En 2020 à titre d'exemple, Cap Rural a réalisé plus de 70 temps collectifs ; 84 individus ont bénéficié d'un appui méthodologique collectif ou individuel de durée variable ; la contribution dans la durée à 15 dynamiques de projet (politique d'accueil Massif central, Territoire à Agriculture Positive ou Envie d'R…), 8 groupes de travail animés (LEADER, Démarches alimentaires territoriales, Stratégie financière…) et 27 publications (guides méthodologiques, lettres d'information, fiches d'expérience…). Les sujets abordés sont de l'ordre de la boîte à outils de base de l'agent de développement (animation de territoire ou de projet, conduite de projet, mener des actions en participation de la population, accompagner des porteurs de projet, binôme élu-technicien, coopération…), mais aussi ceux qui lui permettent de travailler de nouveaux potentiels de développement ou de faire face aux enjeux actuels dans les territoires ruraux ou encore de faire dialoguer les acteurs entre eux.

**Atout et limites de ce centre de ressources**

Au fil de ces 25 années, Cap Rural s'est appuyé sur les points suivants pour cheminer au gré de l'évolution du développement local, du contexte politique, des territoires et des professionnels, construire ce parcours et démontrer sa pertinence.

* Sa neutralité par rapport aux sujets traités qui permet d'être crédible aux yeux des usagers. Cap Rural n'est pas dans une sphère thématique, n'appartient pas à une catégorie d'employeurs, n'est pas un syndicat professionnel. Il agit en prenant en compte la globalité d'un sujet, dans une approche transversale et systémique. Son positionnement est méthodologique, il se refuse d'interférer sur les choix locaux ou de se positionner sur des orientations.
* C'est un service public, financé par des fonds publics, FEADER/Région/État (DRAAF, DREETS) et les cotisations de ses usagers. Il reste une commande de ces financeurs tout en étant orienté par ses utilisateurs via le travail de la Commission Cap Rural.
* Le professionnalisme de l'équipe qui n'hésite pas à se former en continu et à s'entourer de compétences extérieures quand elle est hors ou en limite de savoir-faire.
* La communication directe avec les professionnels, sans passer par l'employeur, qui facilite l'usage par des professionnels dont le niveau d'étude (bac+5) rend souvent difficile le recours, pourtant légitime, à des appuis extérieurs.
* L'esprit entrepreneurial qui permet d'être proactif dans la réponse aux besoins des professionnels, de savoir saisir les opportunités d'actions, de partenariats.
* Le repérage des sujets à enjeux, des sujets qui préoccupent les professionnels et les financeurs ou les préoccuperont demain.
* La capacité à trouver le bon positionnement (et à l'ajuster en permanence) entre répondre à une commande institutionnelle (Région, État), satisfaire les attentes des acteurs de terrain (salariés et élus) et faire émerger les sujets de demain.
* Le portage par un lycée agricole qui inscrit Cap Rural dans le service public et permet, en bénéficiant de ses fonctions supports (comptabilité, gouvernance formelle), de se concentrer sur l'action. Un seul poste de responsable administrative est nécessaire.
* Une directrice depuis 25 ans : maitrise des financements publics, des relations institutionnelles.
* La reconnaissance par les usagers.

A l'inverse, ce positionnement de centre de ressources est complexe et peut avoir des contraintes :

* Être focalisé sur ce qui se passe aujourd'hui et demain au risque de ne pas aller chercher « les retardataires ». Aggraver le décalage entre ce qu'il faudrait faire et ce qui se fait.
* Se positionner sur des questions de méthode alors que le public attend avant tout de l'expertise sur leur situation.
* La posture de professionnalisation alors que, là aussi, le public –et notamment les élus- attend des solutions clés en main, de l'expertise.
* L'étendue du développement local et donc en permanence la priorisation nécessaire des sujets à traiter.
* Le positionnement technique alors que l'on sait que les questions de développement local sont avant tout politiques.
* La professionnalisation est un pari sur le long terme. Il faut donc concevoir des actions qui vont avoir un impact dans le temps, alors qu'ils ont des urgences à régler.

Dans le contexte actuel, et pour perdurer, Cap Rural doit faire face à deux défis. Le premier est de trouver sa place dans la future programmation FEADER qui annonce plutôt un réseau national PAC que des réseaux ruraux régionaux. Le second est d'être en capacité d'aider les acteurs de terrain, tenants du développement local ou des transitions, à

1. Les Sites de proximité pour l'emploi et la création d'activités : dans 6 territoires de confins en Rhône-Alpes (Diois -26, sud Ardèche -07, Noirétable -42, centre Ardèche -07, Aix Urfé -42 et Les Boutières -07) une équipe de 3 à 5 agents de développement local spécialisés sur la création d'activités économiques, l'accueil de porteurs de projets et l'accès à l'emploi. Ils agissent en cohérence et en partenariat avec le système d'acteurs locaux. Ils sont financés par les fonds européens, l'État et la Région. Actifs de 1994 à 2018, il ne reste aujourd'hui en activité que celui d'Aix Urfé COPLER. [↑](#endnote-ref-1)